

Demande de Prestations Familiales

A faire parvenir à celui des Directions indiquées ci-dessus dans le ressort duquel se trouve votre lieu de résidence.

Situation de l'assuré (1)

N° du livret du travail et d'assurance
Noms et Prénoms :
Adresse :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Sexe :

Avez- vous perçu des allocations familiales d'un organisme étranger avant votre entrée au Congo : oui ou non⁽¹⁾
Lequel⁽²⁾
Quel était votre numéro d'inscription ?
Noms et Prénoms du père :
Noms et Prénoms de la mère :

Situation professionnelle (2)

Nom ou Raison sociale de l'employeur :
Adresse :
Numéro d'immatriculation à la Caisse :
Date d'embauche du travailleur :
Certifié exact A :
Cachet de l'employeur :
Noms et Prénoms du signataire :

(1) *Rayez la mention inutile*

(2) *Préciser l'adresse de l'organisme et le nom du pays. Joindre un certificat de radiation de cet organisme*

Brazzaville	BP: 182	Dolisie	: 224	Makoua	BP: 24
Pointe -Noire	BP: 762	Nkayi	: 66	Ouessou	BP : 44
Impfondo :	BP				

Situation familiale (3)

Conjoints (es)	Lieu et date de naissance	Lieu et date de mariage	N° d'acte de mariage	Observations (EL, EN, EAD)

ENFANTS

Noms et Prénoms	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	N° acte de naissance	Filiation

Je certifie que les renseignements portés sur la présente déclaration sont conformes à ceux figurant sur les pièces d'état-civil jointes. Je m'engage à prévenir immédiatement la Caisse de tout fait qui viendrait à modifier la présente déclaration.

A..... Le

Signature

PIECES A FOURNIR

Dossier Allocations Familiales

1. Une copie d'acte de naissance ;
2. Une copie d'acte de mariage ;
3. une autorisation de perception des allocations familiales dûment signée par l'autorité d'Etat civil (pour les non mariés) ;
4. Un certificat médical datant de moins d'un mois pour chacun de vos enfants de moins de 6 ans ;
5. un certificat de fréquentation scolaire pour chacun de vos enfants de 6 à 20 ans ; délivré par le Directeur de l'établissement fréquenté, ou dans les cas justifiés, une attestation précisant que l'enfant n'a pas pu être inscrit dans une école.
Pour les enfants inaptes à toute activité et âgés de plus de 6 ans et de moins de 20 ans :
 - Un certificat médical précisant l'incapacité de travailler ou de poursuivre des études.
6. Une copie d'acte de naissance pour chacun de vos enfants ;
7. Une copie d'acte de décès (en cas du décès de l'un des époux(es));
8. Un certificat de non perception des allocations familiales par l'un des époux(es)

NB : Au début de chaque année scolaire

- Les pièces citées aux rubriques 4 et 5 doivent nous être fournies
A défaut, vos droits aux allocations familiales seront suspendus pour la période concernée ;
- le certificat exigé est celui de l'année en cours ;

En cas du décès de l'allocataire, l'attributaire doit fournir les pièces ci – après :

- Une copie d'acte de décès de l'allocataire ;
- Une copie d'acte de naissance du conjoint(e) survivant ;
- Un extrait d'acte de mariage;
- Une copie d'acte de naissance pour chacun des enfants ;
- Un certificat de fréquentation scolaire pour chacun des enfants en âge scolaire ;
- Attestation de l'employeur ;
- Procès verbal du conseil de famille ;
- Un certificat de tuteur ;
- Adresse du Tuteur.

Allocations prénatales

- Certificat de grossesse 3^{ème}, 6^{ème}, et 8^{ème} mois ;
- Copie d'acte de mariage.

Allocation au jeune ménage

- Une copie d'acte de mariage ;
- Une copie d'acte de naissance des conjoints(es) ;
- Une copie d'acte de naissance de l'enfant ;
- Un certificat de vie de l'enfant ;
- Un certificat d'accouchement.

Indemnité Journalière de maternité

- Un certificat de cessation de travail ;
- Un certificat d'accouchement ;
- Un bulletin de plein salaire du dernier mois précédent l'arrêt de travail ;
- Trois bulletins de demi- salaire ;
- Trois certificats de grossesse (3^e, 6^e et 8^e mois) ;
- Un certificat de reprise de travail après l'accouchement ;
- Une copie d'acte de naissance du nouveau né ;
- Une demande de prestations familiales dûment signée par l'employeur (imprimé CNSS) ;
- En cas de maladie : Un certificat de prolongation délivrée par le médecin traitant.